Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20200128-BS1802202014-DE

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 28 JANVIER 2020

N° BS JAN 28-14

Objet :

Création de poste à 50% Patrimoine industriel, suppression du poste Cifre

En deux mille vingt, le vingt-huit janvier à Jaujac à 17h30, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées :33
Nombre de suffrages exprimés :33
VOTES : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation : 21 janvier 2020

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Dominique ALLIX, Jean-Pierre ANCHISI, Patrick BAILLY, Jean-Daniel BALAYN, Patrick BOHLE, Gérard BROUILLARD, Lorraine CHENOT, Bernard CROS, Alain GIBERT, Gérard GOULLEY, Agnès HOCQUET Thierry LECLERC, Eric LESPINASSE, Isabelle MASSEBEUF, René SOULELIAC, Pierre TISSIER,
Représentés : Agnès AUDIBERT, Alain FEOUGIER, Virginie FERRAND, Sandrine GENEST, Raoul L'HERMINIER, Brieuc MEVEL, Thierry PALLOT,
Excusés : Joël BOYER, Jérôme DALVERNY, Jean-Claude FLORY, Nathalie ROUSSET

Le Parc a recruté un agent à temps plein en 2017, pour une durée de trois ans, afin d'accompagner un travail de recherche sur le patrimoine industriel, projet soutenu dans le cadre du dispositif CIFRE. Ce contrat arrive à terme en avril 2020. Sur l'année 2020, une action a été délibérée dans le cadre du programme d'action pour permettre la valorisation auprès des élus des éléments de la thèse, bénéficiant d'un cofinancement du programme Leader Ardèche 3.
Sur le plan administratif, il convient en accord avec l'agent de conclure un nouveau contrat pour une année supplémentaire sur un poste à temps non complet (50%).
Pour cela, il est proposé de supprimer le poste à temps complet « Patrimoine industriel » et de créer un poste à temps non complet « Patrimoine industriel ».

Le bureau, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20200128-BS1802202014-DE

DECIDE

- DE CREER le poste d'attaché territorial « Patrimoine industriel » à temps non complet 50%,
- DE SUPPRIMER le poste d'attaché territorial « Patrimoine industriel » à temps complet correspondant,
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 28 janvier 2020, pour extrait conforme

La Présidente
Lorraine CHENOT

PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC